

Paris, le 5 septembre 2024,

## L'ASSOCIATION ANTICOR RETROUVE SON AGRÉMENT

---

**Après plus d'un an de lutte et de multiple recours devant la justice, Anticor retrouve l'agrément anticorruption dont elle a été dépossédée durant cette longue période.**

Par arrêté du 5 septembre 2024, Gabriel Attal a en effet renouvelé l'agrément d'Anticor, après avoir constaté que l'association remplissait parfaitement chacune des cinq conditions prévues par la loi.

Ce sésame permet à l'association de se constituer partie civile, notamment en cas d'inaction du parquet, dans les affaires d'atteinte à la probité.

L'arrêté du Premier ministre intervient après 440 jours d'attente pour Anticor et 8 procédures en justice, dont la dernière décision, en date du 4 septembre, ordonnait au Premier ministre démissionnaire d'examiner la demande d'agrément d'Anticor dans un délai de 24 heures sous astreinte de 1 000 euros par jour de retard à l'expiration de ce délai.

Depuis juin 2023, le gouvernement privait Anticor de la possibilité de se constituer partie civile devant le juge pénal, notamment pour contourner d'éventuels classements sans suite du parquet dans les affaires d'atteinte à la probité, en s'abstenant de répondre à ses demandes d'agrément successives.

Cette stratégie de l'inertie volontaire a considérablement entravé le combat d'Anticor contre la corruption durant cette période.

Les refus des gouvernements successifs étaient d'autant plus scandaleux qu'Anticor respecte et a toujours respecté les conditions d'octroi de l'agrément anticorruption.

Aujourd'hui, l'heure est au soulagement : la ténacité d'Anticor a payé ! C'est une immense victoire pour la lutte contre la corruption !

L'association et ses 7000 adhérents poursuivra plus que jamais son action contre la corruption et pour l'éthique en politique. Elle continuera à demander l'exemplarité de nos représentants et à promouvoir l'éthique en politique.

## Contact Presse

Service communication - 06 52 60 75 05 - [communication@anticor.org](mailto:communication@anticor.org)

## À propos d'Anticor

Anticor est une association créée en 2002 pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique. Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs. L'association regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques.